

SPAgri-CFDT

Administration centrale, DRAAF, DDT(M), DD(CS)PP, Infoma, CNPF
Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation,
de l'environnement et du travail (Anses)
Agence de services et de paiement (ASP)
Institut français du cheval et de l'équitation (IFCE)
Institut national des appellations d'origine (INAO)

SGEN-CFDT

Enseignement agricole public
Enseignement technique
Enseignement supérieur, recherche agricole,
alimentaire et vétérinaire

Déclaration liminaire de la CFDT

RENCONTRE DE LA RENTREE AVEC LE MINISTRE 31 août 2021

Monsieur le Ministre,

Le ministre de l'Economie se dit optimiste quant à une reprise de l'économie plus rapide que prévu, mais qu'en est-il de l'agriculture, de la pêche, de la forêt et du secteur de l'agroalimentaire ?

Réchauffement climatique et ses conséquences, crises sanitaires à répétition, Brexit, nouvelle PAC, vieillissement des exploitants sans relâche, etc. : le monde agricole est en effet confronté à de nombreuses menaces et doit relever de multiples défis, alimentaire, sanitaire, écologique...

Monsieur le ministre, la CFDT souhaite connaître vos intentions pour cette fin d'année et vos arbitrages pour 2022. Quel soutien allez-vous accorder à ces secteurs essentiels et parfois en péril ? De quels moyens humains allez-vous doter notre ministère, qui doit à la fois en assurer l'organisation, déployer efficacement et équitablement les aides, assurer la nécessaire formation aux transitions incontournables de notre agriculture... Défi majeur pour l'enseignement agricole.

- Plan de relance et plan d'investissement

Est-il prévu des réallocations de moyens sur les secteurs de l'agriculture qui ont exprimé des besoins importants au travers du **plan de relance**, en accord avec les objectifs du MAA pour la structuration de filières et les circuits courts-locaux par exemple ? Les EPL également concernés par ce plan, sont-ils sortis de la crise financière conjoncturelle ?

Le **plan d'investissement pour préparer la « France de 2030 »**, annoncé par Bruno Le Maire, concernera-t-il l'agriculture ?

- Transfert du FEADER et nouvelle PAC

L'échéance du transfert des missions aux conseils régionaux approche et les agents concernés sont inquiets vis-à-vis des échéances et des modalités de ce transfert. Les discussions avec les régions sont difficiles. La volumétrie est-elle stabilisée, entre 340 et 440 ETP ?

En outre, les missions resteront importantes en DDT, en DRAAF et à l'ASP. La mise en place du monitoring nécessitera plus de moyens au cours des 3 prochaines années. Le PLF 2022 tiendra-t-il compte des besoins importants pour cette mise en place, pour assurer le suivi des dossiers du programme qui s'achève et pour la mise en place de la nouvelle PAC ? Les

annonces par le premier ministre de moyens renforcés dans les services déconcentrés seront-elles suivies d'effet ?

- Sécurité sanitaire des aliments

C'est un enjeu primordial pour notre ministère ; la nouvelle répartition des contrôles entre DGCCRF et DGAL est en dossier qui tarde à aboutir malgré l'indispensable clarification. Le PLF 2022 prendra-t-il en compte la réorganisation des contrôles dans ce domaine, avec des moyens supplémentaires pour le programme 206, à la hauteur des nouvelles missions ?

- Pêche et aquaculture

Pour ce secteur important, les agents en charge de ces dossiers à la DPMA sont actuellement dans l'expectative. Une direction générale de la Mer, auprès de la ministre de la Mer, va-t-elle réellement voir le jour à quelques mois des élections présidentielles ? Avec le risque d'une redéfinition des attributions des ministères dans ce domaine, quelques mois après sa création ? Que pouvez-vous dire à ces agents du MAA qui s'inquiètent de leur devenir ?

- Sur les moyens RH de notre ministère (proposition de texte)

La CFDT vous a régulièrement alerté sur les difficultés de gestion RH récurrentes au MAA depuis de nombreux mois. Actuellement, si la gestion des payes et des primes s'est améliorée, de nombreux retards subsistent malgré les importants efforts des agents du service des ressources humaines, qui font le maximum face aux nombreuses difficultés accumulées.

Si des renforts en ETP sont indispensables, la CFDT souhaite attirer votre attention sur la faible attractivité de ces postes. Trop de postes restent vacants. C'est un enjeu majeur de la réorganisation annoncée de la RH du MAA. Celle-ci embarquera la réorganisation de la formation continue et initiale, donc également l'INFOMA, sans que nous ayons d'information sur le schéma qui sera finalement retenu suite aux propositions du rapport « INFOMA » présenté en janvier 2021. Le directeur de l'INFOMA ayant fait valoir ses droits à la retraite, sera-t-il remplacé ?

En attendant des améliorations significatives, quelle perspective pour cette rentrée, pour la gestion des mobilités, des arrêtés de nomination, des promotions, des avancements, et tous les actes indispensables à la bonne marche de notre ministère et la sérénité des personnels qui ont des charges de travail très importantes... ?

Plus spécifiquement pour l'enseignement agricole, technique et supérieur

Monsieur le Ministre, si vous nous avez apporté certaines réponses lors de votre intervention introductive, la CFDT souhaite au préalable, rappeler que cette rentrée ressemble malheureusement à celles de septembre 2020 qui a épuisé les personnels. Ils ont besoin de consignes claires et surtout stables pour éviter les grand-écarts de l'an dernier. Les équipes de direction ont été mises à mal ces deux dernières années ; des leçons doivent être tirées et permettre une meilleure confiance et autonomie de celles-ci... La prévention des situations d'épuisement professionnel doit être la priorité du ministère.

Pour la CFDT, le retour en face à face des apprenants est essentielle. Pour la CFDT, la vaccination est une des clés de sortie de crise, les intérêts individuel et surtout collectif ne sont plus à démontrer, tout en respectant le choix de chacun.

Pour l'organisation de la vaccination des apprenants et des agents, la CFDT souhaite que la vaccination de proximité soit privilégiée, notamment pour les EPL éloignés de services déconcentrés ou de préfectures.

Après le CHSCT-M de la semaine dernière, de nombreuses questions restent sans réponse, à la veille de cette rentrée : Critères de bascule d'un niveau de scénario à l'autre ? Organisation et moyens pour assurer le présentiel/distanciel ? Gestion des sorties ? Suivi des élèves vaccinés en respectant le RGPD ? Gestion des services restauration selon leur mode de gestion ?

La DGER et le secrétariat général doivent rappeler aux DRAAF et aux directrices et directeurs et directrices l'importance de réunir les CHSCT-Rea et les Cohs. L'engagement des différents acteurs, en particulier de la Dger et des Srdf doit être à la hauteur du défi de cette rentrée.

Un nouveau confinement aurait de lourdes conséquences économiques et surtout sociales, dont les premières victimes seraient les apprenants : nous devons l'éviter absolument.

Concernant la réorganisation des services du numérique, la CFDT vous a alerté Monsieur le Ministre, sur la très grande fragilité des systèmes d'information de la DGER et de leur interopérabilité. Le 14 septembre dernier, en bilatérale, nous vous faisons découvrir le dossier du SI-RH de la Dger et vous reconnaissez l'urgence de la situation. Un bilan transparent de cette restructuration est indispensable.

Concernant le double label « diversité et égalité », un long chemin reste à parcourir notamment dans l'enseignement. Quelles mesures volontaires pour féminiser certains métiers comme ceux des Directeurs d'EPL, des Igaps et des IGA. Des référents égalité et handicap manquent dans les services déconcentrés et dans les établissements du Technique et du Sup. Ils sont pourtant indispensables pour décliner les mesures de ce double label. Depuis la loi du 5 septembre 2018, les missions de la formation par apprentissage et en formation continue se réorganisent localement, par territoire ou par Région.

Quelle est votre vision de l'évolution des EPLEFPA ? Les restructurations concernent aussi l'enseignement supérieur, elles manquent de lisibilité, quelle est votre vision pour ESAAV pour 2030 ? Inquiétude toute particulière pour l'ENSFEA, qui va être affectée par la réforme des concours.

Enfin, pour les effectifs de l'EAP qui représentent plus de 55% des effectifs agents, les nombreux atouts et spécifiés de l'EAP ne sont plus à démontrer. Différents ministres parlent de la pépite de l'EA... Elle mérite une attention particulière eu égard notamment aux défis et transitions multiples.

Les schémas d'emplois à la baisse ne sont plus acceptables. Ils ne permettent plus l'accompagnement des différentes réformes, souvent faites dans la précipitation, et sans retour d'expérience. Et le travail sur le 7e schéma n'est toujours pas engagé, pourtant il permettrait de poser les bonnes questions sur le recrutement, sur les besoins en formation continue, sur les politiques publiques comme EPA2.

Malgré tous ces dossiers complexes qui nous attendent, la CFDT souhaite à l'ensemble des membres du CTM une rentrée plus apaisée et plus sereine que la précédente. Nous restons en première ligne pour faire avancer ces dossiers ; la crise sanitaire ne doit pas faire passer à la trappe les groupes de travail de la feuille de route sociale.